

Comment être candidat aux élections ?

- Pour être élu du CJeunes, c'est très simple, il faut :
1. S'inscrire sur la liste électorale des jeunes (si vous n'êtes pas scolarisé à La Garenne).
 2. Se déclarer candidat au poste de conseiller, en remplissant le formulaire* et en le déposant à la Mairie (après avoir eu l'autorisation écrite des parents), entre le 18 octobre et le 20 novembre 2017.
 3. Décrire la façon dont tu penses faire ta campagne électorale !
 4. Décrire, en quelques phrases, pourquoi tu veux devenir Conseiller Junior. Ton texte sera repris sur la liste officielle des candidats.
 5. Être le plus actif possible durant les deux semaines de campagne électorale pour avoir une chance d'être élu par tes camarades !

* Téléchargeable sur le site du CJeunes www.cjeunes.net ou disponible à l'Hôtel de Ville, à la Direction Enfance, Jeunesse, Culture et Sports, à l'Espace Jeunesse ou dans les collèges

Te présenter, c'est aussi un engagement

En te présentant à cette élection, tu t'engages :

1. À prendre conscience de tes responsabilités d'élu.
2. À participer, pour une durée de deux ans, aux commissions de travaux et aux assemblées officielles environ une fois par mois.
3. À être à l'écoute des jeunes, être leur porte-parole, les informer des décisions et des projets du CJeunes.
4. À avoir un comportement citoyen.
5. À participer aux actions proposées et mises en place par le CJeunes.

À vos votes

Pour voter et élire ton représentant au CJeunes :

1. Habiter à La Garenne-Colombes et être scolarisé en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e ou 2nde (pas obligatoirement à La Garenne).
2. S'inscrire sur les listes électorales :
 - Si vous êtes scolarisé à La Garenne, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales.
 - Si vous êtes scolarisé dans une autre commune, vous pouvez vous inscrire à l'Espace Jeunesse (muni du carnet de correspondance).
3. Vos identifiants et votre mot de passe vous seront remis au sein de votre collège ou envoyés par courrier.
4. Du 28 au 30 novembre 2017, ouverture du vote électronique : www.cjeunes.fr
5. Pour les élèves des collèges Les Champs-Philippe et Les Vallées, vous pouvez voter pendant les intercours, au sein de votre établissement, le 30 novembre 2017.

Comment voter ?

Le vote s'effectuera en ligne*, du 28 au 30 novembre 2017.
Il est possible de voter à l'Espace Jeunesse du 28 au 30 novembre.

Vote : www.cjeunes.fr

* Les identifiants vous permettant de voter en ligne vous seront communiqués au collège ou au moment de votre inscription sur les listes électorales. Les résultats de l'élection seront proclamés le 30 novembre, à 19 heures, dans la Salle des Mariages, en présence du Maire, des élus municipaux, des candidats, de leurs parents et des principaux des collèges. Mairie de La Garenne Colombes : 68, boulevard de la République - 92250 La Garenne-Colombes

Plus d'infos :
Espace Jeunesse
34 bis, boulevard de la République
92250 La Garenne-Colombes



PARTICIPEZ AU CONSEIL DES JEUNES



Élections

du 28 au 30 novembre 2017

> Infos :
elections@cjeunes.net
01 75 43 85 43
www.cjeunes.net



VILLE DE
LA GARENNE-COLOMBES



Le Conseil des Jeunes est une initiative de la Ville de La Garenne-Colombes

Le Conseil des Jeunes est composé de 15 jeunes, élus par les collégiens et les élèves de 2^{nde}. Il est présidé par le Maire ou l'un de ses représentants. Tous les jeunes collégiens et élèves de Seconde habitant la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale des jeunes et voter pour désigner, au Conseil des Jeunes, les représentants de leur niveau de classe (6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^{nde}). Vous pouvez aussi être candidat à l'élection du CJeunes.

15 jeunes, élus par les collégiens et les élèves de 2^{nde}

Pour voter, c'est simple ! Vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales dès lors que vous êtes scolarisé dans les collèges de La Garenne-Colombes. Les autres élèves doivent s'inscrire à l'Espace Jeunesse, munis de leur carnet de correspondance et d'une pièce d'identité, jusqu'au 24 novembre 2017.

NOS PROJETS OU RÉALISATIONS

- Rencontre Conseils d'enfants et de jeunes de Paris-Métropole.
- Séminaire à Houlgate : finalisation des projets en cours et réalisation du Quiz de l'Été.
- Fêtes de La Garenne : tenue du stand Drapeau Blanc.
- Exposition Drapeau Blanc à la Médiathèque municipale : réalisation d'un PowerPoint.
- Débats Pizza (proposition de thèmes). Les conseillers participent activement aux débats organisés par Le Point d'Information Jeunesse (PIJ). Lors de son mandat 2016-2017, le Conseil des Jeunes s'est investi avec enthousiasme dans ses missions, en participant concrètement à la vie de la commune.
- Rencontre avec le Conseil des Jeunes de Wangen Im Allgäu.

À quoi sert un Conseil des Jeunes ?

Les conseillers sont la voix de la jeunesse auprès du Conseil municipal. Ils sont en relation avec les élus et les services publics. Ils participent à la vie de la commune grâce à la mise en place d'actions en faveur des citoyens garennois de tous âges.

Les conseillers se répartissent dans trois commissions.
Chacune se charge d'un thème :

- la Solidarité et le Handicap,
- l'Environnement, la Santé et la Sécurité,
- les Loisirs, la Jeunesse et les Sports.

Concrètement, on fait quoi ?

- Exposition sur les Droits de l'Enfant.
- Visite de la Mairie de Paris.
- Rencontre intergénérationnelle à la Résidence pour Personnes Âgées autour d'un goûter festif.
- Participation à la cérémonie du ravivage de la flamme, sous l'Arc de Triomphe.
- Participation à la Course des Écoles lors des festivités garennoises.
- Organisation du Quiz de l'Été, depuis sa création.
- Projet « Solidarité avec le Mali », pour l'achat de fournitures scolaires destinées aux écoles du Mali.
- Participation au dîner-voyage, organisé par l'association Drapeau Blanc.